COLL. 8°
468
1954-1à6

-4-
Coll. 8°
468
-1954-

000 114776

PARTI RÉPUBLICAIN
RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE
Siège Social : 1, Place de Valois - PARIS (1er)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Rapport de Politique Extérieure et de l'Union Française

Rapport présenté le **15** Octobre **1954**
au Congrès de Marseille
par

Henry LAFOREST

Député de la Dordogne

Coll 8° 468 (1954-4)

1954

ETABLISSEMENTS MOULLOT FILS AINÉ
22, 24, Avenue du Prado
MARSEILLE

MESDAMES ET CITOYENS,

Nous vivons probablement les semaines les plus décisives de ces dix dernières années d'après guerre et je mesure, en cet instant, le redoutable honneur que m'a fait votre Commission exécutive en me confiant le soin de rapporter devant notre Congrès les questions de politique extérieure et les problèmes de l'Union Française.

Aux prises avec un sujet si brûlant d'actualité, si grave pour l'avenir de la nation et de la paix, qui a soulevé les controverses les plus passionnées à l'intérieur d'un même parti et chez les hommes d'ordinaire les plus calmes, je suis guidé par un double souci, celui d'une constante objectivité et celui d'une totale sincérité.

C'est l'heure où le parlementaire, qui détient par son bulletin de vote une si lourde responsabilité, une véritable parcelle de la souveraineté nationale, doit agir en toute indépendance et n'obéir qu'aux impératifs de sa conscience.

Pour bien comprendre la situation actuelle, il apparaît nécessaire de souligner quelques surprenantes singularités de la diplomatie moderne.

Il y a dix ans qu'un armistice a été signé avec l'Allemagne et aucun traité de paix n'a encore été conclu malgré toutes les conférences internationales réunies pour cet objet. Les difficultés ne viennent d'ailleurs pas de la nation vaincue mais des oppositions entre vainqueurs.

C'est le danger des coalitions aux objectifs différents, et parfois contraires, de ne savoir dominer leurs victoires.

L'Allemagne, arbitrairement divisée, demeure l'objet de convoitises. Les modalités de son unité ont jusqu'alors opposé irréductiblement les alliés d'hier.

La toute petite nation autrichienne, qui fut une des premières victimes des agressions hitlériennes, n'a pas encore recouvré sa pleine indépendance et, malgré des centaines de réunions diplomatiques, de conférences d'experts, elle attend toujours que ses vainqueurs soient d'accord sur le texte d'un traité de paix.

C'est qu'aux combats sanglants a succédé, en Europe, une guerre froide et non le règne de la paix que la France, si souvent meurtrie par l'invasion, souhaite ardemment.

Guerre froire en Europe mais guerre véritable en Asie entre la Chine populaire de Mao Tsé-Tung et la Chine nationaliste de Tchang Kaï-Tchek soutenues, l'une et l'autre, par l'aide matérielle d'anciens alliés poursuivant le combat par personne — ou, plutôt, par nations interposées.

Sur le baril de poudre qu'est aujourd'hui l'Extrême-Orient, le geste inconsidéré d'un des belligérants peut provoquer l'étincelle explosive. Il semble bien que les conseils de sagesse des grands supporters soient fréquemment nécessaires pour calmer les ardeurs guerrières des adversaires chinois.

Mais il ne faut pas désespérer de voir régler pacifiquement la question chinoise puisque deux autres conflits ont heureusement pris fin en Extrême-Orient, celui de Corée et celui d'Indochine, si douloureux pour notre pays, dont je vous entretiendrai plus complètement au terme de ce rapport.

Les grandes conférences de 1954 : Berlin, Genève, Manille, Londres

L'année qui s'achève, mesdames et messieurs, a été fertile en conférences diplomatiques : Berlin, Genève, Manille et Londres, telles furent les principales étapes des ministres à la recherche de l'instable centre de gravité de l'équilibre mondial.

Berlin d'abord, en janvier et février, réunit les quatres Grands pour tenter mais en vain, de régler le problème de la réunification de l'Allemagne.

Les propositions occidentales tendant à l'organisation d'élections libres se heurtèrent au refus soviétique.

Echec également sur les questions autrichiennes.

Un résultat positif et précieux pour la France était néanmoins enregistré. Il fut décidé de réunir une conférence à Genève en avril sur les problèmes asiatiques.

Genève, ville symbole de paix, apportait aux Français un immense espoir.

A l'heure même où succombaient les héroïques défenseurs de Dien-Bien-Phu, il fallait aller vite pour sauver l'essentiel et je pense qu'avoir fixé un délai impératif à des négociateurs asiatiques dont l'unité de mesure est l'éternité, avoir fixé un mois pour entreprendre et réussir, a été, de la part du président Mendès-France, un magistral coup d'audace.

(Applaudissements.)

Comparez, mesdames et messieurs, les quelques semaines des négociations de Genève avec les vingt-quatre mois de palabres pour conclure l'armistice de Pan-Mun-Jom ? Que serait-il resté dans un an de notre corps expéditionnaire ?

Après Genève ce fut Manille où, avec les nations libres du Sud-Est asiatique et du Pacifique, nous avons conclu un pacte défensif et d'entraide économique qui doit assurer la paix et la prospérité des pays encore « préservés » du marxisme sino-soviétique.

Puis, enfin, ce fut Londres et les accords du 3 octobre, date capitale, décisive dans l'orientation et le destin du monde d'aujourd'hui.

Le pacte nord-atlantique et l'O.T.A.N.

Quels sont les évènements qui ont conduit à une transformation et même à un renversement des alliances existant en 1945, avant même que n'intervint un traité de paix ?

Au lendemain de l'armistice, les nations démocratiques, et en particulier les Etats-Unis d'Amérique, qui, par deux fois en moins de vingt-cinq ans, avaient envoyé leurs fils en Europe pour nous libérer et contribuer à notre victoire, ces nations, dis-je, n'eurent qu'un seul désir, démobiliser rapidement leurs armées et convertir leur économie de guerre en économie de paix.

En peu de temps, de 1945 à 1948, les forces militaires terrestres des Etats-Unis sont passées de 6 millions d'hommes à 500.000 et celles de la Grande-Bretagne de 3 millions à 450.000.

Il ne restait en Europe que les forces indispensables à l'occupation militaire de l'Allemagne.

Mais dans le même temps, la Russie soviétique, loin de diminuer son potentiel militaire, l'accroissait par une emprise politique totale sur les Etats de l'Europe centrale placés dans sa zone d'influence.

Tour à tour la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, la Pologne, séparées de l'Occident par le rideau de fer soviétique, devaient subir, de gré ou de force, un régime communiste de subordination à l'U.R.S.S.

La Tchécoslovaquie, fidèle à une tradition de résistance qui remonte à Jean Huss, qui lui permit de lutter durant des siècles contre les puissances germaniques et austro-hongroises poursuivit, la dernière, une lutte héroïque pour son indépendance jusqu'au jour où le président Benès, ce grand ami de la France, mourut au service de la liberté.

Cette incessante pression soviétique a amené les nations occidentales à s'entendre pour assurer leur sécurité commune et à signer, le 4 avril 1949, le pacte nord-atlantique qui groupait, au départ, dix nations européennes et deux nations américaines, les Etats-Unis et le Canada, afin de créer un système

défensif capable de résister efficacement à une menace venant de l'Est.

Avec l'agression des forces communistes nord-coréennes contre la Corée du Sud d'où les armées des Etats-Unis s'étaient retirées peu auparavant, l'inquiétude augmenta dans le camp des nations libres.

Nos alliés estimèrent alors insuffisantes les troupes dont disposait le commandement militaire de l'O.T.A.N. (Organisation du traité de l'Atlantique-Nord) et considérèrent comme indispensable d'inclure la République fédérale allemande dans leur système défensif.

L'idée française de la C.E.D.

La France, elle, souhaitait que soient portées aussi loin que possible à l'Est, c'est-à-dire sur l'Oder, les unités de couverture et, en même temps, que ne puisse se reconstituer une armée allemande autonome, une Wehrmacht indépendante.

C'est dans cet esprit que nous fûmes conduits à proposer à nos alliés, stupéfaits par la nouveauté et l'audace de la conception, la création d'une armée européenne intégrée, soumise à une autorité supranationale.

Cette idée révolutionnaire de militaires soustraits à leur nation au profit d'une organisation démocratique internationale fut mieux accueillie chez nos partenaires européens que chez nous.

Née à notre instigation, la C.E.D. (Communauté Européenne de Défense) a connu le destin que l'on sait.

Elle est passée directement du « frigidaire » au « cercueil ».

Il n'est pas dans mon propos de revenir sur un débat qui, s'il n'a pas eu lieu à l'Assemblée nationale, a connu dans nos congrès, qui sont de véritables assises nationales, les plus larges développements et les plus sérieuses analyses.

Depuis le magnifique congrès de Bordeaux où nous entendîmes l'émouvant et pathétique appel du président Herriot, jusqu'au congrès d'Aix, nous avons écouté les plus éminents orateurs de l'une et l'autre thèse.

Aucun parti français n'a certes connu une information aussi complète et d'aussi haute qualité que celle qui nous fut apportée par les présidents Daladier, Delbos, René Mayer et Edgar Faure, par les rapporteurs successifs, nos amis Laffargue et Maurice Faure et par bien d'autres remarquables interventions que je m'excuse de ne pouvoir citer.

J'ai pris comme mes collègues ma responsabilité dans un vote qui a causé chez beaucoup d'entre nous un douloureux drame de conscience.

Si notre groupe parlementaire s'est divisé en deux fractions égales, je puis vous apporter le témoignage que les uns et les autres nous avons été guidés par le même ardent patriotisme, par la même volonté passionnée de servir la République et nos libertés, la France et la paix.

Il n'est pas de traité, pas de convention internationale exemple de critique ; la C. E. D. ne prétendait pas à la perfection, pas plus que la solution de rechange qui lui est substituée.

L'Idéal européen contre les nationalistes

La France avait voulu profiter de la nécessité d'organiser la défense commune de l'Europe pour faire progresser l'idée d'unité et d'entente européenne que je crois traditionnellement chère à notre parti et à la grande famille républicaine.

Par les voix généreuses de Léon Bourgeois, d'Aristide Briand et de notre cher président Herriot, chef spirituel du radicalisme, la République française a toujours été à l'avant garde des idées de communauté et d'organisation européenne et internationale.

Arbitrage, sécurité, désarmement, telle fut naguère la formule française proposée à l'adhésion et à l'idéal des nations. Elle doit demeurer notre règle, mais elle comporte évidemment un renoncement volontaire à la notion absolue de souveraineté nationale, et l'adhésion à des règles et à des institutions supranationales.

Nous eussions préféré, bien sûr, que cette supranationalité ait un caractère économique, comme le pool charbon-acier, ou politique avant que d'organiser une communauté militaire.

Mais du moins avait-elle l'avantage d'empêcher la reconstitution d'un état-major allemand autonome et de contrôler, de limiter toutes les fabrications d'armements sur le territoire de la République fédérale.

Nous pensons également que la naissance d'un sentiment de communauté européenne ou occidentale doit contrarier et même empêcher le réveil des nationalismes outranciers et dangereux pour la paix que l'on voit avec inquiétude poindre aux horizons les plus divers.

Nationalisme de fraîche date et tapageur de ceux qu'un général a qualifié de « séparatistes » et que Léon Blum appelait des « nationalistes étrangers ».

Nationalismes d'autres encore demeurés nostalgiques du « boulangisme » et des képis étoilés.

Nationalismes d'outre-Rhin aussi qu'encourage au premier chef l'Allemagne populaire de l'Est par la voix de sa dernière conquête, l'ex-maréchal nazi Paulus devenu le porte-parole d'une Allemagne satellite de Moscou.

Le développement et le heurt de ces nationalismes, de ces chauvinismes, sont un péril qu'il faut conjurer, car l'excès de nationalisme conduit toujours à la guerre.

Pour nous, l'amour que nous portons à la patrie française ne nous empêche pas d'aimer notre province, notre village, nos coutumes ou nos patois ; il ne nous interdit pas non plus de voir plus loin et plus haut, de souhaiter l'organisation de nos nations pour la défense de la paix et pour l'amour de nos libertés.

(Applaudissements.)

Tel est, je le pense, Mesdames et Citoyens, le vrai patriotisme aux vues larges et généreuses, celui des républicains, celui des amis du parti radical qui est, comme le disait Edouard Herriot, le parti de la raison et de la patrie.

(Applaudissements.)

Nécessité d'une solution de rechange

Un double grief était fait à la C. E. D. Elle ne comportait pas assez de présence britannique mais, par contre, trop de supranational.

Après le rejet de la C. E. D., pouvions-nous, pour autant, renoncer à participer à une organisation défensive de l'Europe ?

Pouvions-nous demeurer isolés de nos alliés atlantiques et, par là même, rompre avec nos amis ?

Le Livre blanc britannique — et nous connaissons en ces matières le sérieux et l'objectivité des informateurs britanniques — a récemment révélé que les Soviets, qui améliorent constamment leurs forces, disposent de 175 divisions d'active et peuvent, en cas de conflit, aligner au bout d'un mois 300 divisions, soit quatre millions d'hommes dotés d'un matériel moderne et de qualité, auxquels s'ajoutent 80 divisions fournies par les démocraties populaires des pays satellites. L'armée de l'air possède 20.000 appareils ; la marine, 20 croiseurs et 350 sous-marins de types récents.

En face de ces forces soviétiques, les alliés atlantiques disposent actuellement de 40 divisions dont la moitié seulement dans le secteur Centre-Europe, et de 4.000 avions.

On conçoit que les démocraties libérales soient inquiètes d'une telle disproportion qui rend précaire une coexistence pacifique avec les Russes.

Cette coexistence, que nous désirons ardemment, est-elle possible et dans quelles conditions ?

Je ne vous répondrai pas moi-même, mais je ferai appel à la haute autorité de l'homme qui a aujourd'hui la lourde charge de conduire les destinées de notre pays.

« J'espère, dit, dans une récente interview, le président « Mendès-France, qu'il y a une possibilité de coexistence « pacifique.

« Toutefois, la première condition pour une coexistence « sincère et véritable, c'est que nous, de notre côté, nous « soyons forts, inébranlables et unis. Si nous sommes capables « de construire, dans les secteurs politiques, économique et « militaire une solidité communauté occidentale, une coexis- « tence dans la paix pourra réussir.

« Si, au contraire, nous sommes faibles, dispersés, divisés, « si des schismes politiques nous séparent, si des tensions « sociales se font jour dans nos pays, alors la tentation sera « grande pour les communistes. Et un jour, j'ignore quand, il « se pourrait qu'ils ne résistent plus à la tentation. C'est ainsi « que, si nous désirons réaliser une véritable, sincère et solide « coexistence pacifique, il faudra avant tout construire une « robuste communauté occidentale. »

Vos approbations montrent que nous sommes tous d'accord sur la nécessité de construire cette communauté occidentale.

Il serait, en effet, insensé d'imaginer que les privilèges matériels, intellectuels et sociaux dont bénéficie la France soient définitivement acquis et assurés contre les convoitises de l'extérieur.

Les républicains doivent veiller, s'ils veulent conserver l'essentiel du patrimoine pour lequel ils n'ont cessé de lutter.

Pour que cette défense atlantique soit efficace, faut-il y inclure l'Allemagne de l'Ouest ? Là encore, laissez-moi vous apporter l'opinion du président Mendès-France.

« Je suis d'avis, dit-il, dans la même interview, qu'une « contribution allemande est nécessaire à l'heure actuelle et « je l'ai toujours dit.

« Il serait paradoxal d'organiser un système de défense « commune sur l'Elbe tout en interdisant aux Allemands d'y « participer. Bien mieux, cela leur donnerait une sorte d'avan- « tage économique qui serait nuisible pour les autres pays « dans la concurrence sur les marchés mondiaux.

« Pour toutes ces raisons, je pense qu'il est juste et néces- « saire de décider que les Allemands participeront à la défense « commune. Il y a eu naturellement de très nombreuses dis- « cussions sur la méthode d'organiser cette contribution « allemande et il y a des controverses parmi les Français sur « la voie à suivre.

« Personnellement, je suis convaincu que nous devrons à « l'avenir renoncer à une partie importante de notre souve- « raineté et accepter une certaine organisation en Europe dans « laquelle certaines institutions supranationales seront établies. « De très nombreux Français répugnent à cette idée. Nous « devrons essayer de les convaincre peu à peu. »

Les principes d'une entente

Ainsi l'accord pouvait se faire sur un certain nombre de principes entre les patriotes français de bonne volonté, en tout cas entre l'immense majorité des radicaux.

Accord sur la nécessité de l'entente, de l'union des peuples libres pour assurer en commun la défense de leur liberté et le maintien de la paix.

Eusuite nous pensons que la cohésion de ces pays libres comme leur prospérité économique commune est une condition nécessaire à la coexistence pacifique. Nos divisions feraient de nous autant de proies tentantes pour certains expansionnismes insatiables et seraient motif à conflit.

Les conditions principales de la bonne entente des pays libres sont au nombre de trois :

Pas de discrimination entre nations ;

Une intégration aussi poussée que possible ;

Une certaine dose de supranationalité.

La non discrimination entre nations entraîne évidemment le rétablissement de la souveraineté allemande.

Les Soviétiques nous ont depuis longtemps précédé dans cette voie comme dans celle du réarmement, puisque l'Allemagne orientale dispose déjà, sous le nom de police populaire, de sept divisions.

Mais la France, Mesdames et Citoyens, qui a eu, dans le passé, tant à souffrir des agressions germaniques, qui a subi trois invasions en trois quarts de siècle, à la légitime exigence que toutes les dispositions soient prises pour empêcher le réveil du nationalisme et la renaissance du militarisme allemand.

Pour prévenir ces dangers, nous avons demandé, d'une part, une intégration de ces troupes dans un ensemble, dans un cadre puissant qui interdise toute velléité de geste regrettable ; d'autre part, une supranationalité pour limiter les conséquences de la souveraineté retrouvée. Mais en vertu de la non discrimination nous devons subir les mêmes disciplines.

Tels sont les principes généraux que le chef du gouvernement a défendus au nom de la France à la conférence de Londres et sur lesquels l'accord des Neuf a été réalisé le 3 octobre dernier (1954).

Les accords de Londres 3 octobre 1954

Ces accords étendent à l'Allemagne et à l'Italie le pacte de Bruxelles du 7 mars 1948 conclu d'abord entre la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg.

L'élément nouveau et capital de ces conventions est la pleine participation anglaise à l'organisation défensive de sept nations européennes.

L'Angleterre s'engage à maintenir sur le continent quatre divisions et des forces aériennes tactiques pendant la durée du traité, c'est-à-dire pendant cinquante ans. Elle reconnaît aux sept puissances de l'organisation du pacte de Bruxelles le droit de décider à la majorité du maintien ou du retrait de ces troupes. Or ces forces représentent la moitié des forces totales des Iles Britanniques et l'aviation tactique anglaise est la plus importante et la plus perfectionnée des aviations alliées.

C'est la première fois dans l'histoire de la Grande-Bretagne qu'elle renonce à une part de sa souveraineté. Qu'elle s'engage, très prudemment c'est vrai, mais qu'elle s'engage néanmoins dans la voie supranationale et européenne.

Et le premier pas est toujours le plus difficile. Pour le faire, Eden a pris la main que lui tendait la France.

(Applaudissements.)

Vis-à-vis de l'Allemagne nous obtenons les principales garanties que nous avions réclamées.

L'armée allemande est limitée comme dans la C. E. D. à douze divisions. Si elle n'est pas intégrée, elle sera cependant soumise à un contrôle permanent. Le gouvernement de Bonn a pris, en outre, l'engagement de ne jamais chercher à résoudre par la force ses revendications territoriales.

La présence à nos côtés de l'Angleterre et des nations du Bénelux, dont on sait les liens étroits, nous donne l'assurance que nous trouverons toujours dans l'organisation de précieux appuis.

L'essentiel est que se développe entre les pays d'Europe occidentale une coopération de plus en plus efficace et effective et il est heureux que la Grande-Bretagne, désormais, participe à cette coopération.

L'Europe des Sept

Le pacte de Bruxelles, d'ailleurs, n'est pas limitatif ; il reste ouvert à de nouveaux participants et il semble que deux autres Etats sont disposés à se joindre aux partenaires actuels: la Norvège et le Danemark.

On a reproché à la C. E. D. d'être une petite Europe, celle des Six.

Depuis Londres, c'est déjà l'Europe des Sept, bientôt ce sera, nous l'espérons, l'Europe des Neuf, en attendant d'être l'Europe de tous. De tous ceux qui veulent défendre comme nous et avec nous leur liberté et leur civilisation.

(Applaudissements.)

L'organisation que nous constituons ne menacera personne, mais elle protègera contre toutes les menaces nos institutions, nos coutumes, nos croyances et préservera en toute circonstance les droits sacrés de la personne humaine.

A l'heure du vote, chacun s'est expliqué. Les anciens partisans de la C. E. D., tout en reconnaissant l'heureuse nouveauté de la présence anglaise apportée par les accords de Londres, déplorent qu'elle soit payée par le desserrement de l'emprise de l'Europe sur l'Allemagne et par la disparition des institutions supranationales et du contrôle démocratique.

Je veux saluer ici le grand et noble exemple de désintéressement que nous ont donné nos amis Bourgès-Maunoury et Emile Hugues lorsqu'ils ont sacrifié leur portefeuille pour rester fidèles à leur idéal.

(Applaudissements.)

Notre ami Bourgès-Maunoury a prononcé un remarquable discours pour apporter sa voix à son ancien président du Conseil, tout en soulignant la nécessité d'établir par l'institution d'une agence européenne de production des armements, un contrôle démocratique d'autant plus vigoureux que la dose d'intégration et de supranationalité est moindre.

Les plus fidèles partisans de la C. E. D., au premier rang desquels se plaçait le président Delbos, ont pensé que le devoir d'un républicain est de s'incliner devant les décisions de la majorité : un second vote négatif risquait d'isoler la France de ses alliés atlantiques et notre patriotisme ne pouvait l'admettre.

La pire des politiques est la politique du pire et ce n'est pas la nôtre.

S'il est un domaine où la France doit faire preuve d'union, c'est dans sa politique étrangère et il faut nous réjouir qu'une large majorité nationale de 350 voix ait fait confiance au gouvernement pour poursuivre les négociations dans le cadre des accords de Londres.

(Applaudissements.)

Conscients de leur responsabilité, vos élus radicaux ont apporté, dans ce vote capital pour l'avenir de la France et la paix du monde, la quasi-unanimité de leurs suffrages au président Mendès-France et je sais combien le parti radical peut se féliciter de cette unanimité retrouvée.

(Applaudissements.)

Le problème de la Sarre

Mais un problème reste lié étroitement à la ratification des accords de Londres, c'est celui de la Sarre.

Inutile de rappeler devant l'auditoire éclairé de ce congrès l'importance capitale de ce pays pour l'économie française.

On sait comment, en janvier 1935, à la suite d'un plébiscite, la Sarre a rejoint le Grand Reich.

A l'armistice de 1945 ce territoire a, de nouveau, constitué une union économique avec la France, mais l'Allemagne de Bonn n'y a pas pour autant renoncé définitivement.

Dans les projets de la C. E. D., la Sarre, rattachée à l'organisation de Strasbourg serait devenue territoire européen, sorte de pont jeté entre la France et l'Allemagne.

Il faut aujourd'hui élaborer une autre solution qui constitue un préalable à toute ratification, afin que demeure dans l'avenir l'union économique franco-sarroise, utile aux deux pays.

Diverses solutions peuvent être envisagées, comme le rattachement à l'organisation du traité de Bruxelles, mais il faut que ce problème, celui de l'autonomie interne sarroise comme tout le contentieux franco-allemand, soit réglé afin que la réconciliation de nos deux nations soit totale et durable, qu'il ne reste plus entre nous de sujets de discorde.

C'est la condition préalable à toute paix et à toute entente européenne.

Pour une coexistence pacifique

Je pense aussi que les accords de Londres offrent des perspectives favorables à de nouvelles conversations internationales avec l'Est.

La conférence de Londres a déjà enregistré des résultats indirects avant même d'être achevée puisque le 30 septembre le délégué des Soviets à l'O. N. U., M. Vychinski, faisait savoir, pour la première fois, qu'il acceptait de prendre en considération les propositions franco-britanniques sur le désarmement. C'est le premier pas décisif vers le rapprochement.

Quelques jours plus tard, nouvelle surprise. Dans un discours prononcé à Berlin le 7 octobre, Molotov se déclare prêt à discuter les propositions occidentales sur les élections libres en Allemagne !

Ce fut la semaine des premiers pas... britanniques et russes !

Comme on pouvait le prévoir, l'organisation des nations libres, loin de provoquer une tension internationale, amène ainsi les pays totalitaires à réviser leur attitude dans le sens de la conciliation.

Négocier avec l'Est, dans une conférence à quatre, une coexistence pacifique paraît désormais plus aisé.

Et nous ne négligerons rien de ce qui peut renforcer la paix.

Le pacte de Bruxelles, qui organise en Europe un contrôle réciproque et volontaire des armements, préludera peut-être à des conversations en vue d'un désarmement général, simultané et contrôlé que nous souhaitons ardemment..

Ainsi, par cette conférence, une des plus grandes de l'histoire, sera mieux assurée la paix de l'Europe et la paix du monde.

(Applaudissements.)

***

Les problèmes de l'Union Française

Les événements de politique extérieure que je viens d'évoquer se relient étroitement aux problèmes qui concernent l'Union française.

C'est parce qu'on ne saurait dissocier ces deux ordres de préoccupation que je dois maintenant aborder la seconde partie de mon exposé qui concerne plus particulièrement la présence française dans les territoires d'outre-mer.

L'importance et la complexité de ce vaste et passionnant sujet nécessiterait de longs développements, mais j'ai le souci de ne pas abuser de votre bienveillante attention ; aussi devrai-je me borner à vous fournir les données générales des questions d'actualité.

Je sais d'ailleurs que plusieurs délégués doivent intervenir et compléteront ainsi mon exposé volontairement limité.

Avant d'aborder des sujets particuliers, je voudrais profiter de cette tribune pour protester solennellement contre l'injuste et inacceptable accusation de colonialisme faite à la politique française et parfois à notre parti.

(Applaudissements.)

Sur ce point les faits parlent.

Des comparaisons s'imposent à l'esprit qui montrent à l'évidence l'inconsistance des griefs dont nous n'avons pas la naïveté de croire qu'ils sont toujours désintéressés et objectifs.

Les élus d'Outre-Mer au Parlement

Est-il une nation européenne qui ait, comme la France, convié les représentants des populations autochtones d'outre-mer à siéger dans ses assemblées parlementaires aux côtés des élus métropolitains ?

(Applaudissements.)

La France ne différencie pas les hommes par la couleur d'un pigment ou par les rites d'une religion et dans notre Union française, chacun peut revendiquer sa juste place en fonction de ses mérites et de son rôle social.

Est-il une autre nation qui ait, au même degré que nous et malgré nos difficultés financières, fourni des centaines de milliards d'investissements économiques et sociaux, tracé des routes, bâti des hôpitaux, organisé des dispensaires et des services médicaux, lutté victorieusement contre toutes les maladies tropicales et permis un aussi étonnant épanouissement des populations ?

(Applaudissements.)

Comparer les réalisations scolaires ou médicales de notre Afrique du Nord avec l'Egypte et les Etats de la Ligue arabe est faire éclater leur humiliante infériorité.

Partout dans ces pays les factions se déchirent pour s'emparer d'un pouvoir qui se soucie infiniment peu d'améliorer le sort d'une population dans le dénuement le plus cruel.

Le niveau de vie et l'état d'évolution sociale, les écoles supérieures de droit et de médecine qui dispensent l'enseignement aux populations des établissements de l'Inde française sont une offense pour le gouvernement de Delhi et c'est probablement pour faire cesser cette comparaison que Nehru exige que nous lui cédions nos territoires.

Si nous tournons nos regards vers l'Est où s'élaborent ces ferments de dissociation que l'on cherche à propager dans nos territoires d'outre-mer, existe-t-il nation plus colonialiste (au sens où l'entendent nos détracteurs) que la Russie qui maintient sous une domination sans faiblesse et sans nuance des peuples de Sibérie, d'Extrême-Orient et même d'Europe dont on chercherait en vain un lieu ethnique, culturel ou coutumier avec la race slave.

(Applaudissements.)

La politique française d'outre-mer peut supporter toutes les comparaisons tant avec les territoires soumis à une influence européenne qu'avec les nations libres d'Afrique ou d'Asie.

En vérité, l'indépendance politique n'a pas pour corollaire évident la prospérité économique. Certains en feraient, n'en doutons pas, la triste expérience, si leurs funestes desseins étaient un jour réalisés.

Je veux dire aussi combien, au Parlement, nous apprécions nos contacts fructueux et quotidiens avec les élus africains aussi attachés que nous tous à notre patrie commune.

(Applaudissements.)

Permettez-moi de souligner en particulier les sentiments d'amitié, d'affection fraternelle que je porte et que nous portons tous aux nombreux parlementaires musulmans d'Algérie, membres des groupes radicaux socialistes de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française.

(Applaudissements.)

Et je demande à notre congrès d'adresser l'expression de nos condoléances à mon collègue et grand ami Saiah Menouar, député d'Alger, et à son oncle Saiah Abdelkader, ancien président de l'Assemblée algérienne, qui ont perdu seize membres de leur famille dans la terrible catastrophe d'Orléansville.

L'Union française, création originale de notre Constitution, est un rassemblement volontaire de nations indépendantes comme les Etats associés d'Indochine et d'hommes libres, et égaux en droit, citoyens de la métropole ou des territoires d'outre-mer.

L'Union française est une création continue dont les institutions doivent évoluer comme toute civilisation humaine moderne et vivante.

Certes, il y a encore des réformes à promouvoir, des améliorations à réaliser, mais nous avons convenance à en prendre l'initiative au moment le plus opportun et dans toute la mesure des possibilités qui nous sont offertes.

Le parti radical socialiste entend bien rester dans ce domaine comme il l'a toujours été, à la pointe du combat, à l'avant-garde du progrès.

(Applaudissements.)

Un problème africain : la loi municipale

Je regrette de n'avoir pas le loisir, dans le temps qui m'est imparti, de vous parler de toutes les questions d'actualité à la solution desquels nous avons été étroitement associés.

Je ne vous donnerai qu'un exemple, celui de la loi municipale, pour vous montrer l'intérêt que Gouvernement et Parlement portent aux problèmes intéressant l'Afrique noire.

L'Assemblée nationale a voté, il y a quelques semaines, après d'intéressants débats, un texte destiné à mettre fin à une situation vraiment paradoxale.

Alors que nos compatriotes africains sont appelés à élire des représentants dans les trois Assemblées parlementaires, ils ne sont pas jusqu'alors consultés dans la gestion de leurs affaires locales. Ainsi, les suffrages des élus africains font et défont majorités parlementaires et gouvernements, arbitrent souvent entre deux fractions égales de nos Assemblées, décident du vote des lois applicables seulement à la métropole comme le régime scolaire ou la réforme fiscale mais leur avis n'était pas jusqu'alors sollicité pour l'installation d'une borne-fontaine dans leur propre village.

La loi municipale, en instance devant le Conseil de la République, va enfin créer des municipalités élues pour permettre aux Africains de prendre un contact direct et personnel avec la démocratie la plus ancienne et la plus vivante, celle des libertés communales.

J'ai souligné déjà l'importance des crédits d'investissement libéralement consentis par la métropole aux territoires d'outre-mer.

Il faut veiller avec soin à l'utilisation intelligente, rationnelle et utile de ses crédits.

Trop souvent ils furent dilapidés en travaux somptuaires, mais votre rapporteur, comme membre de la commission de contrôle des crédits du F. I. D. E. S., peut vous donner l'assurance que désormais les investissements économiques et sociaux serviront, selon le désir du Parlement, à l'amélioration du niveau de vie des population autochtones.

Pour terminer ce rapport, je dois encore aborder deux problèmes de la plus haute importance, celui de l'Indochine et celui des protectorats de l'Afrique du Nord.

L'Indochine : l'armistice de Genève

Et, d'abord, je veux rendre un hommage mérité à l'artisan, tenace et lucide, des accords de Genève et de l'armistice indochinois, le président Mendès-France.

(Applaudissements.)

Après la mort du chef prestigieux qu'était le maréchal de Lattre, qui savait comme nul autre communiquer à ses troupes son ardeur et sa foi, la situation militaire n'a pas tardé à se détériorer.

A l'origine de nos difficultés indochinoises, une victoire ou un accord honorable étaient probablement possible mais Assemblées et ministres ont toujours hésité entre un effort militaire impopulaire et une négociation qui exigeait, dès l'origine, de réels sacrifices. L'adversaire, ainsi, a toujours conservé l'initiative des opérations et notre prudente défensive ne pouvait guère nous laisser d'espoir.

L'arrivée des troupes de Mao Tsé-Tung à la frontière du Tonkin apporta une aide substantielle au Vietminh et ce furent les désastres de Cao-Bang et de Lang-Son.

L'armistice de Corée, qui rendait disponible un immense matériel militaire sino-soviétique, laissait prévoir un renforcement rapide des troupes du général Giap et c'est pourtant à ce même moment que fut décidée la création du camp retranché de Dien-Bien-Phu.

Installer dans une étroite cuvette, entourée de hautes montagnes, à trois cents kilomètres de Hanoï, à l'époque de la mousson qui rend impossible ou périlleuse toute navigation aérienne, une garnison de douze mille hommes, soumise aux feux puissants d'une artillerie mobile et totalement camouflée, était vouer ces troupes à l'anéantissement total.

Je demande au congrès de rendre aux héros de cette page de légende, l'hommage que méritent leur héroïsme et leur abnégation.

(Applaudissements.)

(L'assemblée se lève et observe une minute de silence.)

Dien-Bien-Phu privait la défense du delta tonkinois de nos bataillons d'élite, hâtait le pourrissement de cette région et faisait courrir à Hanoï le risque d'un second Dien-Bien-Phu, à Haïphong, celui d'un nouveau Dunkerque.

Et comment pouvait-on gagner une bataille lorsque la trahison était partout, aux portes même du Comité de la Défense nationale, et livrait nos secrets militaires et nos plans de combat...

(Dans la salle : au poteau !)

Il faut que la trahison, qui s'est infiltrée jusque dans les grands corps de l'Etat, soit impitoyablement châtié et chassée.

(Vifs applaudissements.)

Dans cette situation militaire désastreuse, il fallait traiter rapidement, même si les conditions étaient douloureuses, même si le prix était très élevé.

Nous l'avons fait dans la tristesse d'un abandon douloureux, dans l'amertume de voir la liesse insolente des ennemis de la patrie.

Mais je vous rends attentifs au fait que la France n'a pas perdu une guerre puisque, en réalité, elle ne l'avait jamais totalement engagée.

De plus, une lourde responsabilité pèse, on ne l'a pas suffisamment dit, sur certains dirigeants du Vietnam qui n'ont cessé de marchander la fraternelle et totale association avec la France qui aurait donné son véritable sens à ce pénible combat. .

Privés du concours précieux qu'aurait été leur adhésion sans réserve, les Français ne discernaient plus l'intérêt d'une lutte dont le but devenait sans objet et dont ils supportaient seuls l'écrasante charge.

Mais tout, là-bas, n'est pas achevé et, après la conclusion des accords de Genève, s'est ouverte une nouvelle étape dans le règlement des problèmes indochinois.

Il s'agit maintenant de gagner, de consolider la paix.

La France et les Etats associés d'Indochine

Depuis l'armistice, le problème politique au Vietnam se présente sous un double aspect, fort différent selon qu'il s'agit des territoires situés au nord ou au sud du 17e parallèle qui constitue, vous le savez, une sorte de ligne de démarcation entre les territoires soumis, au Vietminh et ceux toujours administrés par le gouvernement de Saigon.

Il y a quelques jours, le 10 octobre, la zone de Hanoï, la capitale historique du Tonkin, a été transférée au gouvernement de Ho Chi-Minh, et, dans le Nord-Vietnam, seule la région de Haïphong demeure quelques mois encore contrôlée par l'administration du Sud.

Le drapeau tricolore qui, depuis Francis Garnier et l'héroïque commandant Rivière, depuis soixante-dix ans flottait sur la citadelle de Hanoï, a désormais disparu des rives du Fleuve Rouge.

Le Tonkin moderne fut l'œuvre magistrale des grands hommes d'Etat de la IIIe République, de Jules Ferry, surnommé le Tonkinois, de Paul Bert, le grand laïc, de Paul Doumer, et, enfin, de notre grand président Albert Sarraut qui a laissé partout la marque de son passage.

(Applaudissements.)

C'est cette magnifique création du génie français qu'Ho Chi-Minh va faire, dans quelques jours, admirer au pandit Nehru, venu en visite officielle. Il le conduira au merveilleux musée de l'Institut français d'Extrême-Orient, joyau unique au monde, créé par nous, pour l'étude des civilisations et des richesses de l'Asie.

Voici quelle fut notre œuvre culturelle et pourquoi elle doit demeurer.

Mais aussi commence aujourd'hui, sous nos yeux, une expérience que je considère comme d'une importance exceptionnelle.

Le Nord-Vietnam

Entre la République populaire démocratique du Tonkin et la République Française des rapports vont nécessairement s'instaurer qui peuvent aller bien au-delà de la simple coexistence pacifique.

Quelles seront les garanties assurées à nos compatriotes, de situation souvent très modeste, nés dans le pays, d'origine eurasienne, mariés à des vietnamiennes qui, ne sachant que devenir, où aller, sans espoir de gagner leur vie ailleurs, sont demeurés en zone vietminh.

Nos remarquables institutions culturelles : facultés de droit et de médecine de Hanoï, lycée Albert-Sarraut, l'Institut Pasteur vont-elles pouvoir fonctionner ?

Si les déclarations contenues dans la lettre officielle adressée à Genève par Pham Van-Dong, ministre des Affaires étrangères du Vietminh, au président du Conseil français se concrétisent dans les faits, nous assisterons, pour la première fois, et ce sera un indice réconfortant pour l'avenir de la paix mondiale, à une collaboration économique régulière et à des échanges culturels normaux entre un régime communiste et une démocratie libérale.

Si au contraire, entre la France et les derniers vestiges de la présence française demeurée au Tonkin s'abaisse un rideau de bambou aussi imperméable que le rideau de fer, ce sera une cruelle déception pour ceux qui espéraient encore en la possibilité d'une coexistence pacifique et tolérante.

Le Sud-Vietnam

Dans le Sud-Vietnam la situation, pour être fort différente, n'en est pas moins très préoccupante.

Nous assistons, depuis des mois, à Saigon, à des luttes de clan, à des conflits de généraux ou de police, à des valses ministérielles bien supérieures à nos meilleures fantaisies métropolitaines.

Cette situation, confuse à l'extrême profite évidemment et exclusivement aux agents vietminh qui s'infiltrent partout où l'administration est inexistante.

Parce que nous avons transféré tous les pouvoirs et reconnu la pleine indépendance du Vietnam, allons-nous rester indifférents au développement rapide du chaos et de l'anarchie sous prétexte d'observer une stricte neutralité ?

Dans ce pays qui porte toujours le nom d'Etat associé membre de l'Union française, avons-nous décidé d'avoir moins d'amicale influence que les Etats-Unis ?

S'il en est ainsi, pourquoi entretenir à grands frais un corps expéditionnaire aussi important et coûteux qu'avant le « cessez-le-feu » et dont le gouvernement de Diem déclare que la présence est inopportune sinon compromettante pour lui ?

Pourquoi envisager une aide financière et économique massive si tout cela, par suite de l'anarchie actuelle et de notre indifférence, doit servir, dans quelques mois, aux communistes vietminh.

(Applaudissements.)

Là encore, aujourd'hui, il nous faut choisir.

Un gouvernement fort à Saïgon

Pour vous donner mon sentiment, je pense que nous pouvons encore jouer un rôle important dans le Sud-Est asiatique et dans la péninsule indochinoise.

L'admirable peuple laotien qui, dans l'adversité nous fut toujours fidèle, le Cambodge menacé par de puissants voisins cherchent l'amitié française.

Le peuple vietnamien lui-même n'est animé d'aucun sentiment xénophobe et, depuis le retour de la paix notre prestige a encore grandi.

Ceux qui, comme votre rapporteur, ont vécu longtemps en Indochine, savent que nous disposons là-bas de sympathies agissantes et précieuses parmi les élites formées à nos disciplines. Et les représentants de la Fédération radicale d'Indochine, que j'aperçois dans cette salle, sont certainement de mon avis.

(Applaudissements.)

Les proclamations antifrançaises du gouvernement Diem n'ont rencontré aucun écho populaire.

Le peuple vietnamien, intelligent et travailleur, qui vit sur la riche terre cochinchinoise, a seulement besoin d'être gouverné pour retrouver et accroître encore sa prospérité d'avant guerre.

Il faut qu'un gouvernement fort et énergique réorganise et mette en place les cadres administratifs conscients de leur rôle politique et social pour qu'en peu de mois un Etat moderne coordonne les activités.

En face d'un Nord-Vietnam pauvre mais soumis à la discipline de fer du vietminh, un Sud-Vietnam, riche de ressources mais inorganisé et anarchique, est une proie tentante et facile.

Pour parer à ce pressant danger, il faut rassembler les diverses forces nationales du Sud-Vietnam, Coadaïstes, Hoa-Hao, Binh-Xuyen, représentants de l'armée et quelques person-

nalités politiques de valeur sous l'autorité d'un chef de gouvernement patriote, énergique et lucide.

Mais il faut agir vite, très vite.

L'avenir de la présence française en Asie et le salut du Vietnam indépendant et libre, dépendent de la mise en place rapide, de la qualité et de la stabilité d'un vrai gouvernement.

A un tel gouvernement qui défendrait, face au totalitarisme sino-soviétique, notre conception du droit et de la liberté, nous aurions le devoir, avec le concours de l'Amérique, et dans le cadre des accords de Manille, d'apporter une aide matérielle et sociale substantielle.

Vis-à-vis du Vietminh, l'infériorité militaire d'un corps expéditionnaire insuffisant nous a fait perdre le combat ; notre supériorité économique au service de nos institutions généreuses et libérales peut nous faire gagner la paix.

(Applaudissements.)

Perte de l'Inde française

En Orient s'achève, dans l'ombre silencieuse et complice des chancelleries, un drame clandestin et déchirant, ignoré de la France, où s'est joué le sort des derniers vestiges aux Indes d'une présence française qui remonte à Dupleix et le destin de trois cents mille de nos concitoyens.

Le temps me manque pour vous conter l'histoire politique scandaleuse de ces derniers mois dans nos territoires français de l'Inde, où l'on vit un curieux ancien magistrat, teinté de gangstérisme, élu triomphalement député en 1951 sur un programme d'indéfectible fidélité à la France, devenir le chef d'un parti antifrançais à la suite d'un différend personnel avec un gouverneur maladroit.

Une des premières manifestations de Nehru, au lendemain de son accession au pouvoir, fut de faire, lui aussi, de la surenchère nationaliste et même impérialiste. Ne pouvant pas s'emparer du Cachemire, qu'il ambitionnait d'annexer, il réclama bruyamment le transfert à son gouvernement de nos comptoirs de Pondichéry, Yanaon, Mahé et Karikal qui, depuis des siècles, font preuve à l'égard de la France du plus grand loyalisme et du plus fidèle attachement.

Ces modestes territoires portaient, selon Nehru, une atteinte intolérable à l'unité indienne.

Et le gouvernement de Delhi, qui n'ignore rien de la fidélité des populations des Comptoirs envers la patrie française, qui sait qu'un plébiscite sincère nous donnerait une écrasante majorité, a entendu obtenir le transfert de nos compatriotes sans véritable consultation poulaire.

C'est exactement comme si notre président du Conseil réclamait aujourd'hui l'annexion pure et simple de Monaco à la France sous le prétexte ridicule que l'existence de cette principauté est une atteinte à l'unité française.

Au nom des mêmes théories, comment Churchill pourrait-il refuser de restituer Gibraltar à Franco ?

La France, demain, malgré les appels des populations qui veulent rester françaises, sera victime des excès d'un nationalisme outrancier.

Ce jour sera un jour de deuil, non seulement pour la France, pous nos frères indiens qui, depuis trois siècles, vivaient et mouraient sous notre drapeau, mais pour la liberté humaine et la démocratie.

La Tunisie

Il me reste maintenant, mesdames et messieurs, pour achever cet exposé nécessairement très incomplet, à vous entretenir des deux derniers territoires où est mis en cause l'avenir de l'Union française, ceux de nos protectorats d'Afrique du Nord ; la Tunisie et le Maroc.

Depuis le traité du Bardo de 1881 et les conventions de la Marsa en 1883, la Tunisie, placée sous le protectorat français et bénéficiant des conseils éclairés de nos résidents, de nos fonctionnaires et de nos colons, et soutenue par un effort financier sans réserve, a évolué rapidement pour devenir aujourd'hui un Etat moderne.

Une élite tunisienne cultivée, un équipement économique et social très poussé, une justice respectée, peuvent servir d'exemple à toutes les nations arabes.

Deux cent mille Français sont installés à titre définitif dans la Régence qu'ils considèrent comme leur vraie patrie. Une entente fraternelle, une sympathie réelle existaient et demeurent encore entre l'immense majorité de la population tunisienne et les Français de Tunisie.

Il est singulier de constater qu'à l'heure même ou, sous la pression de nécessités économiques et militaires, les nations occidentales les plus évoluées aliènent librement une part de leur souveraineté, dans d'autres pays, les nationalistes s'affirment avec la violence inconsidérée des néophytes.

(Applaudissements.)

C'est ainsi que le parti néo-destourien et son chef Bourguiba se sont faits les champions d'une indépendance qui, dans le monde moderne, paraît être plus une régression qu'un progrès.

Tous nos gouvernements, depuis la libération, ont affirmé leur intention d'accorder l'autonomie interne à l'Etat tunisien sans jamais d'ailleurs préciser le sens exact de cette formule.

Au cours de ces dernières années, des réformes importantes ont permis aux Tunisiens de participer toujours plus nombreux à la gestion de leur pays, mais les nationalistes n'étaient pas satisfaits et le terrorisme n'a pas pour autant désarmé, il s'est même dangereusement aggravé.

Accédant au pouvoir à un moment où des troubles graves ensanglantaient la Régence ,où des bandes armées de tueurs, les « fellaghas », semaient partout la terreur, le président Mendès-France s'est rendu à Tunis pour tenir les promesses de ses prédécesseurs et offrir au bey, dans un geste solennel, de transférer à des institutions tunisiennes l'exercice interne de la souveraineté, moyennant un accord préalable sur des conventions garantissant les droits légitimes de la France et des Français et aussi le rétablissement préalable de l'ordre.

Un gouvernement tunisien largement ouvert aux néo-destouriens est en place et les pourparler sont en cours.

Le président Martinaud-Deplat a signalé les dangers, pour un proche avenir, de certaines revendications extrémistes.

Le président René Mayer, a souligné, avec sa grande connaissance des problèmes d'Afrique du Nord, quelques aspects du problème :

« L'indépendance de la Tunisie, disait-il, serait un mythe, « car ce pays n'a pas de support économique qui lui permette « de vivre par ses propres moyens. Il faut que le « oui » de « l'autonomie soit parfaitement clair et que le « non » à l'indé- « pendance proprement dite soit parfaitement ferme. »

(Applaudissements.)

Au nom de la France, le président du Conseil a tendu aux nationalistes tunisiens une main loyale et fraternelle.

Nul ne comprendrait que notre geste, d'apaisement ne soit pas accueilli avec reconnaissance et demeure sans effet.

Il ne faut plus que nos meilleurs amis musulmans, que nos compatriotes, que nos jeunes soldats du contingent continuent à tomber chaque jour sous le poignard des terroristes ou la mitraillette des fellaghas.

La France ne peut supporter qu'il soit répondu à sa générosité par la violence.

D'ailleurs, dans un pays où les trois quarts du budget ordinaire et la totalité du budget d'investissement sont payés par les Français, notre départ ne signifierait pas l'indépendance, mais un asservissement à d'autres influences.

Le Maroc

Le problème marocain requiert également une extrême vigilance.

Comment ne pas évoquer en cet instant la noble figure familière à nos congrès du vice-président de la Fédération radicale socialiste du Maroc, le docteur Eyraud, lâchement assassiné à Casablanca par un tueur à gages ?

La structure sociale du Maroc est très particulière et très différente de celle de la Tunisie.

Négocier seulement avec les chefs de l'Istiqlal n'est-ce pas nous aliéner aussitôt une force très puissante en terre chérifienne, celle constituée par les pachas et les caïds, dont l'autorité demeure grande dans les campagnes, par les représentants des confréries religieuses groupées derrière le chérif El Kittani et par les tribus du Sud, fidèles au Glaoui de Marrakech. Tous ces éléments qui ont porté au palais de Rabat le sultan Sidi Mohammed Moulay ben Arafa demeurent groupés autour de sa personne.

La seule politique qui permettra de sauvegarder l'œuvre française au Maroc est une politique qui ne nous aliènera ni le monde berbère, ni le monde arabe, ni le bled, ni les villes, ni les chefs religieux, ni la jeunesse évoluée.

Nous ne pouvons, en vérité, négliger ni les uns ni les autres

Les réformes doivent associer plus intimement Français et Marocains, mettre l'accent sur les problèmes sociaux qui se posent au Maroc : celui des salaires, de l'amélioration du niveau de la vie, des conditions de travail, du logement et de l'hygiène.

Mais est-il possible d'évoquer les questions marocaines sans faire appel aux connaissances et à l'autorité d'un des hommes qui connaît le mieux le Maroc moderne et qui est un de nos amis et maîtres.

Dans son remarquable ouvrage : « Perspectives franco-marocaines », notre ami, le président Emile Roche a tracé la route à suivre, celle d'une évolution de notre protectorat (et je cite ses propres paroles) :

« Vers une formule d'association librement consentie « consacrant les droits réciproques des musulmans et des non-« musulmans et présentant toutes les conditions requises pour « un harmonieux développement économique et social du « Maroc. »

Je ne voudrais pas achever ce rapport sans élever une protestation indignée contre les odieuses provocations, les véritables appels au meurtre et à la révolte qui sont lancés par la radio du Caire et souvent repris par celle de Tétouan.

(Applaudissements.)

L'Algérie française

N'est-il pas intolérable que dans une interview à un journal américain, le premier ministre égyptien, le colonel Nasser, après avoir demandé l'indépendance totale pour la Tunisie et le Maroc, ajoute que l'Algérie pose un problème identique.

L'Algérie, département français, dont les élus siègent dans nos Assemblées, dont les délégués sont ici dans nos congrès, nombreux et fraternellement unis à nous, l'Algérie, française depuis plus d'un siècle, n'entend pas prendre comme porte-parole un colonel égyptien.

(Bravo ! bravo ! Applaudissements.)

Nous remercions le président Mayer, élu de Constantine, d'avoir élevé une véhémente protestation et nous nous associons à lui pour prier le gouvernement de réagir vigoureusement contre l'ingérence du gouvernement égyptien dans les affaires intérieures de la République française.

(Applaudissements.)

La IVe République doit poursuivre l'œuvre humaine et civilisatrice si magistralement entreprise par les hommes d'Etat de la IIIe République et particulièrement par un des nôtres, véritable trait d'union entre la IIIe et la IVe République, dont le nom est vénéré par nos frères d'outre-mer, j'ai nommé le président Albert Sarraut.

(Applaudissements.)

C'est mon collègue et ami, le docteur Conombo, jeune député africain de la Haute-Volta, et actuellement secrétaire d'Etat à l'Intérieur, qui, ces jours derniers, dans une manifestation d'anciens combattants, n'hésitait pas à déclarer que des Français comme le général Gouraud avait conquis l'Afrique « avec leur cœur bien plus qu'avec leurs armes. »

(Applaudissements.)

Convions les nations associées et les hommes libres qui vivent à l'abri de notre drapeau à poursuivre en commun leurs efforts et leurs aspirations fraternelles au sein de cette communauté des peuples solidaires qu'est l'Union française.

MESDAMES ET MESSIEURS,

L'an dernier, le président Mendès-France nous assurait, à Aix, que nous étions en 1788. Espérons que l'année nouvelle ne ressemblera pas à 1789 par ses aspects belliqueux et violents.

Mais souhaitons que ces deux années aient un point commun et marquent pour nous l'aube de temps meilleurs et l'espoir de lendemain heureux.

Et dans le cadre des accords de Londres, par lesquels nous sommes désormais engagés avec nos alliés d'Occident sur la route qui conduit à l'édification d'une Europe unie, mettons notre idéal au service de la prospérité de tous et de la paix du monde.

(Très vifs applaudissements.)